

Des clowns pleins de compassion déclarent : «La cruauté envers les animaux n'a rien d'amusant»

13 août 2003 (Montréal) – Tenant des pancartes proclamant «La cruauté n'a rien d'amusant», 10 clowns compatissants se joindront aux militants du Réseau Action Globale à l'extérieur du spectacle du cirque Tarzan Zerbini aux Galeries des Sources à Dollard des Ormeaux. Vêtus de costumes multicolores, coiffés de perruques, des sourires tristes maquillés sur leurs visages, les clowns dénonceront la cruauté envers les animaux, inhérente aux cirques.

Où: Galeries des Sources (au coin de l'autoroute 40 et de Blvd. Des Sources, DDO)

Quand: 11h samedi le 16 août 2003

Pour leur spectacles dans la région de Montréal, les Shriners ont engagé le cirque Tarzan Zerbini, l'un des cirques ayant la plus mauvaise réputation dans le monde en ce qui concerne le traitement des animaux. Le cirque Tarzan Zerbini a été traduit en justice au moins huit fois par les autorités canadiennes et américaines pour négligence et mauvais traitements. Plus de 15 personnes ont déjà été blessées par les animaux de ce cirque. "Contrairement aux impressions du public, les bénéfices qui proviennent des cirques des Shriners ne vont pas à l'hôpital Shrine pour enfants brûlés, explique Catherine Ferland Blanchet, militante du Réseau Action Globale. Dans les faits ces profits, une fois le cirque et la firme de télémarketing payés, couvrent les dépenses administratives, dont les voyages, les frais de conférence et l'achat de bijoux de la fraternité des Shriners."

Pour des raisons de sécurité publique et de bien-être des animaux, le Réseau Action Globale mène une campagne visant à promulguer une loi interdisant l'utilisation des animaux dans les spectacles à Montréal et à Laval. "Les cirques sont dangereux, abusent des animaux et transmettent un message très négatif à nos enfants, conclut Andrew Plumbly, directeur du Réseau Action Globale. Nous espérons que les conseils municipaux de Montréal et Laval prendront sous peu la décision éthique de dire non aux spectacles mettant en vedette des animaux. "

Les animaux de cirque sont contraints d'exécuter des numéros dégradants contraires à leur nature et souvent douloureux, par l'enchaînement, les coups, les chocs électriques et la privation de nourriture. Ces animaux exotiques, souvent des espèces en voie de disparition, sont condamnés à vivre dans des cages exigües pendant de longues heures et doivent voyager jusqu'à 50 semaines par année. Ces conditions misérables poussent souvent les animaux de cirque à se rebeller. Au cours de la dernière décennie seulement, ils ont blessé ou tué plus de 200 personnes.

La Ville de Saint-Laurent et la Ville de Mont-Royal se sont jointes récemment à 29 autres municipalités canadiennes en interdisant légalement l'utilisation d'animaux dans les spectacles. Les numéros avec des animaux sont bannis à l'échelle du pays en Finlande, en Suède, au Danemark, au Brésil, en Israël, à Singapour et en Inde.

Renseignements:

Catherine Ferland Blanchet: 514-939 5525(bureau) 514-939 5525(celulaire)